

Agriculture de demain

Le rendez-vous de tous les agriculteurs du Grand Est

Le diagnostic de sol conseil agronomique (CADS) Augmentez la fertilité naturelle de vos sols!

Certaines fonctions du sol étudiées sont indispensables :

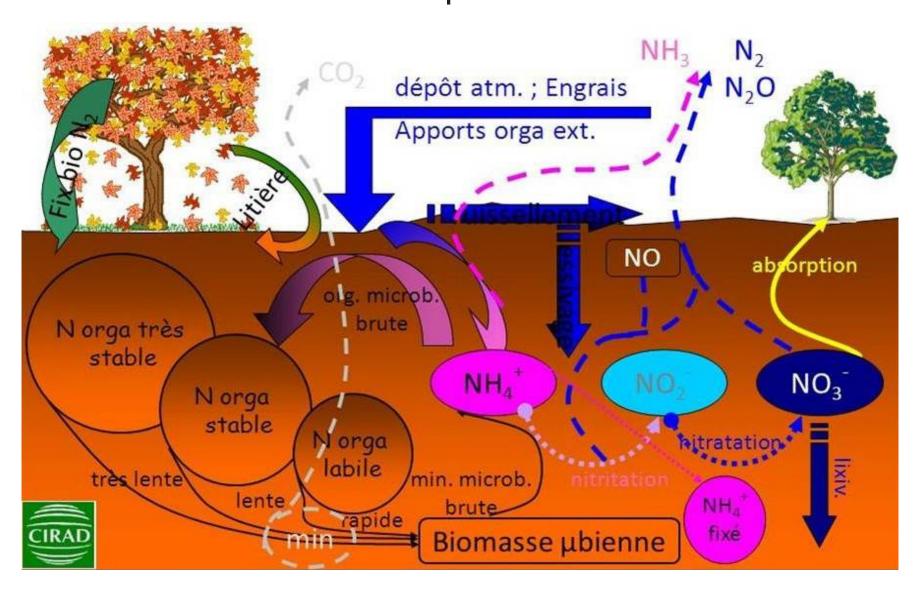


Un écosystème habitable :

- Une bonne structure, poreuse, pour la percolation de l'eau et la prospection racinaire et la respiration
- De la matière organique comme source d'énergie pour les microbes et la vie animale, et pour participer à une bonne structure
- Des minéraux macro- et oligo-éléments disponibles pour les plantes et les microbes

Transformations des matières organiques pour les plantes par les cycles du carbone et de l'azote:

- Possibles grâce à l'activité microbienne
- Qui assurent une fertilité pour les cultures

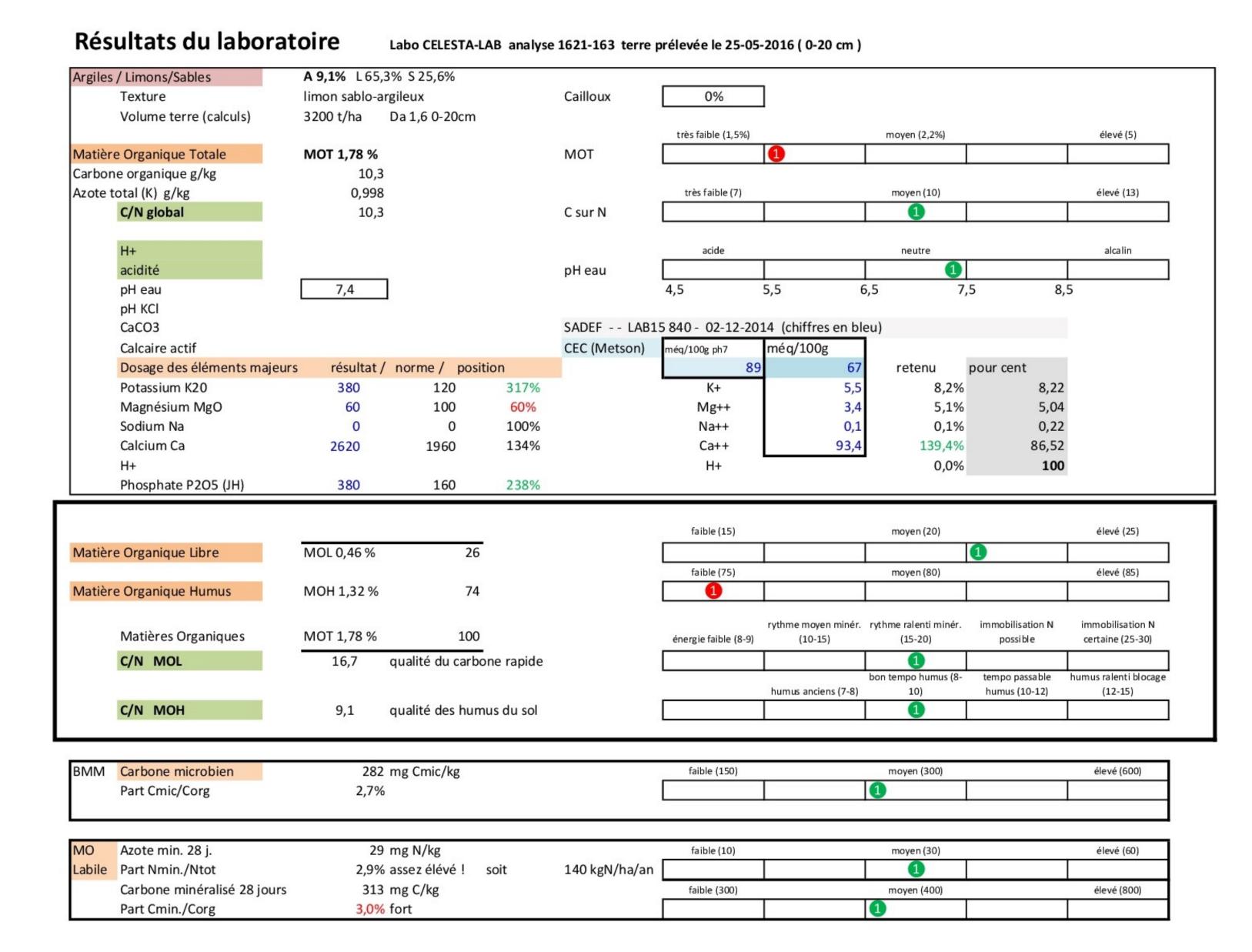


Sortez des recettes et pilotez vos sols, des outils spécifiques en 3 étapes :

Etape 1

- L'observation au champ du type de sol de sa structure, du développement racinaire, du tassement grâce à un mini-profil à la bêche.
- Description La prise en compte des pratiques culturales et des observations de l'agriculteur.
- (>) Le suivi d'indicateur « non visibles au champ » par des analyses de terre

Etape 2



Analyse par le laboratoire Celesta-lab des caractéristiques physico-chimiques du sol (granulométrie, macro- et oligo-éléments, pH...), de sa matière organique et de son activité microbiologique, positionnement des valeurs et commentaire de ces résultats.



Etape 3 L'expertise aboutit sur une évaluation des potentiels du sol en fonction des différents indicateurs de santé du sol (physiques, chimiques et biologiques) qui permettent un choix de pratiques culturales appropriées à mettre en œuvre.

Finalité de ce diagnostic :

Réorientation du système de culture pour plus d'autonomie et une meilleure auto-fertilité de vos sols.

Exemple du diagnostic à Seebach (67) :

L'analyse a révélé un faible taux de matière organique (1,78 %), une structure fragile mais une bonne activité biologique. Il a donc été conseillé d'apporter du compost mature tous les 3 ans à 30 tonnes par hectare, de développer ses couverts végétaux et de surveiller les risques de tassement.